

Légende franc-montagnarde

Autor(en): **Surdez, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **31 (1941)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1004825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Légende franc-montagnarde.

Par J. Surdez, Berne.

Comme correspondant du Glossaire des patois romands j'ai eu à questionner de nombreux vieillards de l'Ajoie, de la Vallée, de la Montagne et des Clos-du-Doubs, dans la partie romande et catholique du canton de Berne. Le fond de leurs différents patois est à peu près le même et la différence réside surtout dans la prononciation.

Les vieux patoisants sont méfiants et, de peur d'être « mis sur la gazette », se tiennent sur leurs gardes. Ils craignent surtout d'être tournés en ridicule par leur entourage. S'ils condescendent assez aisément à vous donner les noms patois des parties d'un char, d'une herse, d'un pressoir, d'un métier à tisser, qu'ils ont sous les yeux, ils sont moins loquaces lorsqu'il s'agit de croyances populaires, de sorcellerie surtout, de légendes et même de ces « fôles » ou contes fantastiques dont le regretté Louis Rossat n'a pu publier qu'un petit nombre.

Etant moi-même de leur confrérie, le patois étant ma langue maternelle, et possédant les 4 principaux dialectes de mon petit pays jurassien, il m'a été possible d'en recueillir un très grand nombre.

La place étant mesurée dans le Bulletin et ne voulant point importuner ceux qui ne comprennent point notre vieux langage, je ne me permettrai que d'en envoyer un ou l'autre à la rédaction.

La légende qui paraît aujourd'hui se retrouve-t-elle ailleurs? C'est possible et même probable puisque l'on a cru découvrir jusque dans l'Inde la source de certains de nos contes populaires et que l'on parle un peu partout de baumes, de trésors et de roches tournantes*). Toutefois, l'histoire de la pierre qui vire que nous conta jadis un bon vieillard, en patois des bords du Doubs, vaut la peine d'être révélée car le langage archaïque tout simple conserve la vivacité et le coloris de l'expression, le pittoresque de l'image, une verve naïve qui lui donnent une saveur et un charme exquis.

La tombe où dorment déjà les mœurs, le langage de nos aïeux, se creusant tous les jours davantage, il est utile de faire connaître ce qui subsiste de leurs si touchantes croyances.

Les vieux mots, les anciens termes, jadis couramment usités, ne sont pas encore tombés partout en désuétude et sont intelligibles, à l'heure actuelle, pour un assez grand nombre d'indigènes.

Nous n'avons trouvé, dans la région des Bois, aucune trace de l'éboulement dont il est question dans la légende que nous reproduisons. Toutefois, à une lieue en aval, le barrage du bassin

*) Zu den drehenden Steinen s. Handwb. d. d. Abgl. 8, 394 f. Vgl. auch „Schatz“ ebd. 7, 1002 ff.

de la Goule provient d'un pan du plateau franc-comtois qu'un tremblement de terre précipita jadis dans le Doubs; il y a bien, dans cette commune, le hameau de Sous-les-Rangs, le marais des Rosez et la ferme de la Maison rouge. Les vieux actes nous apprennent que celle-ci est bâtie sur l'emplacement d'un ancien couvent de femmes. Nous y avons encore vu, à demi enfoui dans un bouquet d'arbres, le linteau armorié d'un portail portant cette inscription: Maison des Ursulines.

Lai roitche virainne.

Dains le temps¹⁾ — èl é dje siouessiê bîn des oueres dâs aidont — lai roitche virainne ne ressennaît vouere ceté qu'en peut vouere âdjed'heûs. La Mâjon roudge n'était pe encoé baïti ne les noires djoux de fuates essaïtchies.

Neût et djoué vos y ôyîns heûlê les loups, raîlê les deus et les tschuattes, djaïppê les renaîds, couaillie les aïdiaïces et les conoilles. Chetôt aïprès lai roue neût²⁾, les bats se bottînt ai siôtrê et les rainnes ai les redgennê dains lai saigne des Rôsés. Le tschâd-temps, les années de soitie, des cieuletons se pouércheuyînt tot lai neût.

Mînme de djoué, les dgens se soingnînt en péssaint dôs lai roitche virainne et grulînt cman des gravalons. Les djenâches, aïtchevalées chus des maindges d'écouves, veniînt y retrouvê dains lai bâme, le Peut et les saïbbaitous, tos les saïmbèdes à soi.

E parait que tos les ans, lai neût de Nâ, tiaind que le premie cöp de lai mieneût tapaît chus lai tiaïmpainne di cio-

La roche tournante.

«Dans le temps» — il a déjà bien soufflé des vents depuis lors — la roche tournante ne ressemblait guère à celle qu'on peut voir aujourd'hui. La Maison rouge n'était pas encore bâtie ni les noires forêts essartées.

Nuit et jour vous y entendiez hurler les loups, crier les ducs et les chouettes, glapir les renards, jacasser les agaces et les corneilles. Sitôt après la «raie de la nuit», les crapauds se mettaient à siffler et les grenouilles à les contrefaire dans le marais des roseaux. Le «chaud-temps», les années de sécheresse, des feux-follets se poursuivaient toute la nuit.

Même de jour, les gens se signaient en passant sous la roche tournante et tremblaient comme des frelons. Les sorcières, à califourchon sur des manches à balai, venaient y retrouver dans la baume le Laid et les participants au sabbat, tous les samedis soir.

eutchie de Tschairmâvelaïs³⁾, enne pierre viraît à fond de lai bâme et ïn allou⁴⁾ moinnaît dains enne souetche de tiaïve bïn éciérie. Des bossas⁵⁾ étïnt rempiâchus de louyis d'oue et d'étius d'airgent. Tiaïnd que le derrie cöp de lai mieneût était décroetschie, lai roitche se deviraît et repreniaît sai piaice et lai tiaïve demoéraît frome djunque en l'annèe d'aiprés. Enne fois refromê, tos les tschevâx de la Montaigne des Bôs⁶⁾, emboérelês et aipièyies, ne l'airïnt pe fait ai boudgi d'ïn peûce.

In soi de Nâ, qu'è fesaît ïn froid de tschïn, des véjïns péssïnt lai lôvrèe tchie le Milat de Dôs les Rans⁷⁾, po aïttendre lai mâsse de mieneût. L'ouere pueraît dains le tiué et lai noi péssaît pai lai tchaitouere de lai pouetche di tché. En ôyaît gréjelê les maintés⁸⁾ chus le toit. Les éciérons⁹⁾ breûlïnt dains le foinneta et tapoyïnt.

Els étïnt sietê devaint l'hât-être¹⁰⁾. In féchïn de raims de fuate breûlait, ïn bout pôse chus l'ïndie. Le véye Milat froeu-guené¹¹⁾ lai trontche de Nâ po lai faire épluê, en mairmeûjaint, po aivoi enne boinne moichon:

Eplue, éplue, djunque és nues,
Aïtaint de djavés que d'éplues.

«Il paraît» que, tous les ans, la nuit de Noël, quand le premier coup de «la minuit» frappait sur la cloche du clocher de Charmauvillers, une pierre tournait au fond de la baume et un «alloir» menait dans une sorte de cave bien éclairée. Des tonneaux étaient remplis de louis d'or et d'écus d'argent. Lorsque le dernier coup de «la minuit» était «décroché», la roche se détournait et reprenait sa place et la cave demeurait fermée jusqu'à l'année «d'après». Une fois refermée, tous les chevaux de la Montagne des Bois, harnachés et attelés, ne l'eussent pas fait «à bouger» d'un pouce.

Un soir de Noël, qu'il faisait un froid de chien, des voisins passaient la veillée chez le Petit Emile de Sous les Rangs, pour attendre la messe de minuit. Le vent pleurait dans la cheminée et la neige passait par la chatière de la porte de la cuisine. On entendait «créceller» les «manteaux» sur le toit. Les «éclairons» brûlaient dans le petit four et crépitaient.

Ils étaient assis devant le «haut-âtre». Un fagot de rameaux d'épicéa brûlait, un bout posé sur le landier. Le vieux «Milot» tisonnait le tronc de Noël pour le faire «étinceler», en murmurant, pour avoir une bonne moisson:

Étincelle, étincelle, jusqu'aux nues,
Autant de javelles que d'étincelles.

Tot d'in còp è râté de froeuguenê et allé dire: «N'envoïdje que cetu que n'aurait pe pavou d'allê dains lai bâme de lai roitche virainne¹²⁾ ci soi, d'entrê dains lai tiaïve â premie còp de lai mieneût, de rempiâtre ses baigates d'étius et de louyis et d'en repaitchi aivaint que soinneuche le derrie còp serait prou rétche po se payie lai Deûte et lai Djoux¹³⁾).

Le saing preniét le toué en lai fanne â Milat que bréçaît chus ses dgenonyes son popenat de chéx mois. Ses aroilles soinnement¹⁴⁾. C'ât que dâs longtemps elle aivâit les envies d'éproeuvé le còp, mains son hanne n'en voeulait pe ôyi pailê. Elle s'était coijie mains elle n'en demouérdjaît pe. Elle ne voeulaît pe que son boubeheat tireuche pus taïd, cman yos, le diaïle pai lai quoue et se, d'hésaid, çoli se pouéyâit, elle comptâit bîn raippoétché enne fois en l'ôtâ enne djurnée d'oue et d'airdgent.

Aichetôt que le Milat et les lôvrous feurent â fond de lai ciôjure elle bottét son tchapelat dains sai baigate, emmaillolé bîn son afenat; elle tchaimpé chus lé sai cape, empreniét sai petéte laintiene ai hoile de naivatte et monté vés lai bâme¹⁵⁾. Elle péssaît dains les moinnès¹⁶⁾ de noi, le train de derrie tendu, les quaitre paittes en lai fois, sains lâtchie son popon. Le saing y brondenaît dains les aroilles, elle aivâit lai fidiure étieûte pai

Tout à coup il «arrêta» de tisonner et «alla dire»: «N'empêche» que celui qui n'aurait pas peur d'aller dans la baume de la roche tournante, ce soir, d'entrer dans la cave au premier coup de «la minuit», de remplir ses poches d'écus et de louis et d'en repartir avant que sonne le dernier coup serait assez riche pour se payer (les fermes de) la Deûte et (de) la Joux.

«Le sang prit le tour» à la femme «au Milot» qui berçait sur ses genoux son pouponneau de 6 mois. Ses oreilles «sonnaient». C'est que dès longtemps elle avait «les envies» d'essayer le coup, mais son homme n'en voulait pas ouïr parler. Elle s'était tue mais elle n'en démordait pas. Elle ne voulait pas que son garçonnet tirasse plus tard, comme eux, le diable par la queue et si, «de hasard», cela se pouvait, elle comptait bien rapporter une fois à la maison plein son giron d'or et d'argent.

Aussitôt que le «Milot» et les veilleurs furent au fond de la «closure» elle mit son chapelet dans sa poche, emmaillota bien son enfant; elle jeta sur elle sa «cape», alluma sa petite lanterne à huile de navette et monta vers la baume. Elle passa dans les «menées» de neige, le train de derrière tendu, les quatre pattes à la fois, sans lâcher son poupon. Le sang y bourdonnait dans les oreilles, elle avait la figure «écuite» par le froid de la

le froid de lai neût. En n'ôyait pe in brut, se ce n'ât des raims sas que tchoyint des bôs.

Enne fois dains lai bâme, elle se sietét chus in routchet. Le petét chus les dgenonyes, elle dévudé son tchaipelat. Çoli ne duré pe longtemps. Tot d'in côm, l'ouere qu'avait tchoi se rebottét ai tirie¹⁷⁾, en ôyon rombenê lai roitche. C'était le moitan de lai neût. Le premie côm de lai mieneût tapé à môtie de Tchaimavelaïs. Lai roitche virainne crôlé, creuché et peu viré tot d'in côm. Lai fanne â Milat se soigné et peus, sains pierre enne boussayatte¹⁸⁾, s'embrué dains l'allou et galopé dains lai tiaïve aiche bîn éciérie que se le soroille di méde aivaît baillie¹⁹⁾.

Les véyes dgens ne diïnt pe de mentes. Ê y avait in trésoué. Lai voili que se botte ai pujie cman enne dôbe dains les bossas pieins de louyis et d'étius. Elle en rempiât son devaintrie, tos ses baigattes, ai répaïdre. Elle ne sôle pe de vouere yure l'oue et l'airdgent.

E ne fât pe enne heure â reloéudge de lai toué po soinné les doze côm de lai mieneût. Tiaind que lai fanne y musé, elle se rembrué dains l'allou en rébiaint son petingnat que dremaît dains in rondat²⁰⁾ plein de roudges krutches. Lai roitche virainne s'était refromê che vite que le fond de son haïllon demoéré pris et qu'elle le dévouéré d'enne saitchie po se désentraipê.

nuit. On n'entendait pas un bruit, si ce n'est des rameaux secs qui tombaient des arbres.

Une fois dans la baume, elle s'assit sur un roc. Le petit sur les genoux, elle dévida son chapelet. Cela ne dura pas longtemps.

Tout à coup, le vent qui « avait » tombé se remit à « tirer », on ouït résonner la roche. C'était le milieu de la nuit. Le premier coup de la « minuit » frappa à l'église de Charmauvillers. La roche tournante trembla, craqua et puis vira soudain. La femme « au Milot » se signa et puis, sans perdre un petit instant, s'engouffra dans l'« alloir » et galopa dans la cave aussi bien éclairée que si le soleil « du midi avait donné ».

Les vieilles gens ne disaient pas de mensonges. Il y avait un trésor. La voilà qui se met à puiser comme une folle dans les tonneaux pleins de louis et d'écus. Elle en remplit son « devantier », toutes ses poches, à déborder. Elle ne se lasse pas de voire luire l'or et l'argent.

Il ne faut pas une heure à l'horloge de la tour pour sonner les douze coups de « la minuit ». Lorsque la femme y songea, elle se « rengouffra » dans l'« alloir » en oubliant son petiot qui dormait dans un « rondot » plein de rouges kreutzer. La roche tournante s'était refermée si vite que le fond de son jupon demeura pris et qu'elle le déchira d'une secousse pour se dépêtrer.

Lais Due! elle n'était pe encoé fœus de lai bâme d'aidroit qu'elle se baillé en vâgue que le popon était demoéré dains lai tiaïve. Elle baillé²¹⁾ in grôs raîlè et s'allé tchaimpê contre lai roitche virainne qu'elle tiudé faire ai virie ai côps de poing, de pie et de tiu. Poinne predju, lai pierre ne boudgé pe. Lai pouere fanne aippelé â secoué tos les saints et saintes di Pairaidis. Lai pouetche ne viré pe. Lai pouere fanne tchoyé siâssye.

Tiaind que le froid de lai neût lai fesét ai repoire son sené elle tiudé encoé checoure lai roitche virainne mains ne fesét dren pus d'aivaince. Foueche y feut bîn d'aibaindnê son petét l'afaint po redéchendre Dôs les Rans. Tiaind qu'elle airrivé en l'ôtâ le Milat était droit reveni de la mâsse de mieneût. El était bîn ébâbi de trovê voeûds le bré di popon et le yét de l'alcoffre.

Tiaind ç'ât qu'è voyét entrê sai fanne à poille, biaïve cman enne mouetche, lai tchoupe étchèrvoulê, caquaint des dents et sains le popenat, son poi s'heursené, et le froid y ritté le long de l'épenê di dôs. «Dâs laivoué tchois-te?» qu'è y diét en prédjoint le siouessye. Elle déséttaitché les écouenes de son devaintrie et enne pieudje de biaincs l'étius et de djânes louyis tchoyé chus le piaintchie. «Aissance-me, Milat», qu'elle diét en son hanne,

Las Dieu! elle n'était pas encore hors de la baume tout à fait qu'elle «se donna en garde» que le poupon était resté dans la cave. Elle «donna» un grand cri et alla se jeter contre la roche tournante qu'elle tenta de faire tourner à coups de poing, de pied et de séant. La pauvre femme appela au secours tous les saints et saintes du paradis. Peine perdue, la pierre ne bougea pas. La pauvre femme tomba en faiblesse.

Lorsque le froid de la nuit la fit «à» reprendre son esprit elle essaya encore de secouer la roche tournante mais ne fit pas plus d'avance. Force «y» fut bien d'abandonner son petit «l'» enfant pour redescendre. Sous les Rangs. Quand «qu'» elle arriva à la maison le «Milot» était «droit» revenu de la messe de minuit. Il était bien surpris de trouver vide le berceau du poupon et le lit de l'alcove.

«Quand c'est qu'il» (lorsque) vit entrer sa femme à la chambre du poêle, blême comme un morte, la chevelure échevelée, claquant des dents et sans le pouponneau, ses cheveux se hérissèrent et le froid lui courut le long de l'épine du dos. «De là où tombes-tu?» qu'il lui dit en perdant le souffle. Elle détacha «les cornes» de son tablier et une pluie de blancs «l'»écus et de jaunes louis tomba sur le plancher. «Assomme-moi, Milot»,

en se bottaint ai dgenonyons devaint lu, «i aî predju note afaint dains lai tiaîve à trésoue. — Mâlhèvurouse! qu'és-te fait? I t'ai-vôs pouétchaint bîn défendu d'y djemaîs entrê»... Et peus, sâtaint chus lai raimesse èl écouvê les pieces d'oue et d'airdgent dains lai creupiôle qu'èl allé vudie dains le pouche. «Allans, housse! foeûs de ci, oue di Peut²²⁾, airdgent di Noi» qu'è raî-laît taint qu'è pouéyaît.

Le Milat et les véjîns montennent vite en lai bâme et tiu-dennent éffondrê vou faire ai virie lai roitche virainne mains êls eunent bé faire, éproenvê de lai virie, de lai dévirie, de lai boussê, de lai sôyevê, ès ne venyennent pe â cöp de l'oeûvie. Foueche yôs feut bîn de léchie le pouere petingnat de pai lu, dains lai tiaîve, et de s'en rallê en l'ôtâ. In grôs l'ôjé les sivé de ses âles et s'évoulé sains brut â capiron²³⁾ d'enne fuate. C'était lai tschuatte que se bottét ai heûlê en lai moue. Çoli poétchait dget²⁴⁾. Els étint tus en pé de dgerenne. «Ç'ât l'airmatte di pouere petét que s'évoule â pairaidis»... que diét un de yos et peus ès se soingnennent trétus.

Le lendemain le maitîn, les doues trâs pieces d'oue vou d'airdgent qu'aivînt rôlê dains les coinnats di poille n'étînt pus que des petêtes russattes²⁵⁾ de tchairbon.

qu'elle dit à son homme, en se mettant à genoux devant lui, «j'ai perdu notre enfant dans la cave au trésor». — «Malheureux, qu'as-tu fait? Je t'avais pourtant bien défendu d'y jamais entrer»... Et puis, sautant sur le balai, il balaya les pièces d'or et d'argent dans l'ordurière qu'il alla vider dans le puits. «Allons, va-t'en, hors d'ici, or du Laid, argent du Noir» qu'il criait tant qu'il pouvait.

Le «Milot» et les voisins montèrent vite à la baume et essayèrent (cuidèrent) de défoncer ou de faire «à» tourner la roche tournante mais ils eurent beau faire, essayer de la tourner, de la détourner, de la pousser, de la soulever, ils ne vinrent pas «au coup» de l'ouvrir. Force leur fut bien de laisser le pauvre petiot «de par lui» (seul), dans la cave et de s'en retourner à la maison. Un gros «l'oiseau les frôla de ses ailes et s'envola sans bruit à la cime d'un épica. C'était la chouette qui se mit à hurler à la mort. Cela «portait frayeur». Ils étaient tous en «peau» de poule. «C'est la petite âme du pauvre petit qui s'envole au paradis»... dit l'un d'eux et ils se signèrent tous.

Le lendemain «le» matin, les deux trois (quelques) pièces d'or ou d'argent qui avaient roulé dans les coins de la chambre du poêle n'étaient plus que de petites roulettes de charbon.

Vos se musês prou les laïgres qu'en voichon dains lai mâjon di Milat, les tschapelats qu'en dévudon, les mâsses qu'en feson ai dire.

Le temps péssé, cman l'âve di bie. Mâgrê tot, lai mère aivaît encoé l'échpoi de revouere son afaint vétiaint.

Lai voille de Nâ, tiaind que le Milat et les véjins, qu'ai-vînt lôvrê Dôs les Rans, feurent en lai mâsse de mieneût, sai fanne, sains aivoi pavou di Peut et peus des saibbaitous, se sâvé dains lai bâme. En aittendaint que soinneuche le premie côm de lai mieneût elle se bottét ai dgenonyons et diét son tchapelat.

Tot d'in côm l'ouere se yevét, tiré cman l'année devaint. Les roitches rombenennent et crôlennent. Le premie côm de lai mieneût tapé chus lai tiaimpainne dī môtie de Tchairmâvelaïs. Lai pierre creuché, viré tot bâlement cman enne dolaije. Lai fanne à Milat s'embrué cman l'ouere dains l'allou, galopé dains lai tiaïve pieinne de ciérance²⁶⁾ et, sains piepe tchaimpê in côm d'oeil és bossas pieins de louyis et d'étius, sâté poire son afenat encoé coutchie chus les krutches di rondat. E veniaît de se révoillie, se frottaît les oeïls, déraimaît des mains et des pies po se rémoinnê, aiche frâs qu'enne raite. E sôriét en sai mère en y tendaint ses menattes cman enne petéte aindgeatte²⁷⁾ di bon Due qu'èl était.

Vous «se» pensez assez les larmes qu'on versa dans la maison du «Milot», les chapelets qu'on dévida, les messes qu'on fit «à» dire.

Le temps passa, comme l'eau du bief. Malgré tout, la mère avait encore l'espoir de revoir son enfant vivant.

La veille de Noël, lorsque le «Milot» et les voisins, qui avaient «veillé» Sous les Rangs, furent à la messe de minuit, sa femme, sans avoir peur du Laid et puis des «sabbateurs», se sauva dans la baume. En attendant que sonnât le premier coup de la minuit elle se mit à genoux et dit son chapelet.

Tout à coup le vent se leva, «tira» comme l'année «devant». Les roches résonnèrent et tremblèrent. Le premier coup de la minuit «tapa» sur la cloche de l'église de Charmauvillers. La pierre craqua, tourna tout doucement, comme une barrière mobile de pâturage. La femme «au Milot» s'engouffra comme le vent dans l'«alloir», galopa dans la cave pleine de clarté et, sans même jeter un coup d'oeil aux tonneaux pleins de louis et d'écus, sauta prendre son enfant encore couché sur les «kreutzer» du «rondot». Il venait de se réveiller, se frottait les yeux, gesticulait des mains et des pieds pour se dégourdir, aussi frais qu'une souris. Il sourit à sa mère en lui tendant ses menottes comme un petit ange du bon Dieu qu'il était.

Elle n'aattendét pe que le derrie côp de lai mieneût euche fri et le nuevieme côp n'était pe encoé aivu tapê chus lai tiaím-painne di môtie qu'elle était dje foeûs de l'allou. Enne aindgeatte tot vèti de biainc, envôju d'enne bieûve feumiere, teniaint in châtre, que l'almelle était enne londge ciaime de fue, les oeîls épluaints, se teniaît chus lai pouetche et y diét: «Le bon Due t'é voidjê ton afaint poêche que t'és enne braîve dgens. Ce n'ât pe po toi que t'étôs yeni ci tieuri de l'oue et de l'airdgent mains po lu. Cman les âtres è y fâré diaingnie son pain en lai chuou de son coue et i te veux ôté les envies de djemais reveni aiprés ces trésoues». D'enne main è drassé en l'air le châtre que breûlait sains feumê et è tendét l'âtre vés lai roitche virainne en diaînt: «Ai paitchi d'adjed'heûs, roitche que vire, te ne virerés pus». L'ainggeatte remonté â cie cman enne éyuje en léchaint derrie lé enne trînnée de bieûve feumiere. In côp de toinnerre creuché dains les nues et rétuinné longtemps dains les roitches di Vadez. Lai pouere fanne n'aattendé pe son réchte et, ai grôs lains, ritté aivâ le seintie que moinnâit Dos les Rans. Lai tierre aivaît trembiê che foue qu'è y eut des aivâleux, des dérâbyes, in pô paitchot. S'en ne serait pus retrouvê lai bâme, l'allou et lai tiaîve de lai roitche virainne ç'ât que tos les roitches aivînt

Elle n'attendit pas que le dernier coup de «la minuit» eût frappé et le neuvième coup n'avait pas encore été «tapé» sur la cloche de l'église qu'elle était déjà hors de l'«alloir». Un ange tout vêtu de blanc, enveloppé d'une fumée bleue, tenant un sabre, «que la lame était une longue flamme de feu, les yeux étincelants, se tenait sur la porte et lui dit: «Le bon Dieu t'a gardé ton enfant parce que tu es une brave personne. Ce n'est pas pour toi que tu étais venu ici chercher de l'or et de l'argent mais pour lui. Comme les autres il lui faudra gagner son pain à la sueur de son corps et je veux t'ôter «les envies» de jamais revenir après ces trésors». D'une main il dressa en l'air le sabre qui brûlait sans fumer et il tendit l'autre vers la roche tournante en disant: «A partir d'aujourd'hui, roche qui tourne, tu ne tourneras plus». L'ange remonta au ciel comme un éclair en laissant derrière lui une traînée de fumée bleue. Un coup de tonnerre craqua dans les nuages et se répercuta longtemps dans les roches du Vaudez. La pauvre femme «n'attendit» pas son reste et, à grands bonds, courut «aval» le sentier qui menait sous les Rangs. La terre avait tremblé si fort qu'il y eut des glissements de terrain, des éboulements, un peu partout. Si l'on ne «saurait» plus retrouver la baume, l'«alloir» et la cave de la roche tournante c'est que tous les rochers avaient «déroché» jusqu'au Doubs. Comme l'avait

déroutchie djunque â Doubs. Cman l'aivaît dit l'aindgeatte ai l'almelle de fue lai pierre que viraît n'é pus djemaïs virie. Sains çoli lai fanne â Milat n'airait saivu s'envoïdjè, tôt vou taïd, d'éproeuve d'allê, lai neût de Nâ, pujie des pieces d'oue vou d'airdgent dains les bossas de lai roitche virainne. Enne tchôse chure ç'ât qu'elle y serait demoêrê emprijenê et que l'aindgeatte ne lai serait pe veni désendgeôlé.

Di covent qu'en baitéchon li pus taïd è n'y demoêre pus que lai pierre de traivie de lai pouetche d'entrèe, qu'ât quâsi encrotte dains in bouetchet, et enne ferme qu'é ai nom, en ne saît poquoi, Roudge mâjon. (Conté par † Justin Joly, Cerneux-Godat.)

dit l'ange à la lame de feu la pierre qui tournait n'a plus jamais tourné. Sans cela la femme au «Milot» n'eût su s'empêcher, tôt ou tard, d'«éprouver» d'aller, la nuit de Noël, puiser des pièces d'or et d'argent dans les tonneaux de la roche tournante. Une chose sûre c'est qu'elle y serait demeurée emprisonnée et que l'ange ne la serait pas venu «désengeôler».

Du couvent qu'on bâtit là plus tard il ne demeure plus que «la pierre de travers» (le linteau) de la porte d'entrée qui est presque enfouie dans un buisson, et une ferme «qui a à nom», (que l'on nomme) on ne sait pourquoi, Maison rouge.

1) jadis, autrefois. — 2) ou lai roue de lai neût, entre chien et loup, à la tombée de la nuit. — 3) Village franc-comtois situé en face du Noirmont. 4) «alloir», sorte de corridor, de vestibule de grenier. Cfr. «alloir» dans le Glossaire des patois romands. — 5) ou véchés. — 6) Montagne des Bois, ancien nom des Franches Montagnes. — 7) La commune des Bois comprend les sections de Sur et Sous les Rangs. Le «ran» est une arête, un talus, une crête. Les vieux actes écrivent Sur ou Sous le Ran(g). — 8) cheminée de bois dont le couvercle, le vire-ouere (tourne-vent), est mû par un tige de fer depuis la cuisine. — 9) bûchettes de sapin bien sèches qu'on allumait dans un petit four, nommé foïnneta, pour éclairer la cuisine. — 10) âtre surélevé formé de pierres heursenê (hérissées), posées côte à côte, debout. — 11) tisonna, «fourgonna». — 12) La roche tournante, à en croire la légende, devait se trouver sur la colline où est bâtie la ferme actuelle de la Maison rouge, qui domine le hameau de Sous les Rangs. — 13) Il n'existe pas de fermes de ce nom dans la commune des Bois. Il y a par contre une ferme de la Deûte, dans celle de Saignelégier. La dalle nacrée se nomme deûte, laive, pierre rosse (pierre rousse), en patois. Joux signifie forêt; ce mot se retrouve dans de nombreux «lieux-dits». Le village de Lajoux se trouve dans le district de Moutier. — 14) Prononcez souin.nin.n'. — 15) une baume est une caverne. — 16) les amas de neige, les congères. — 17) On ne dit pas que le vent souffle mais qu'il «tire». — 18) une petite «poussée». — 19) On dit que le soleil, la lune «donnent» et non qu'ils brillent. — 20) sorte de seau très bas. — 21) On dit «donner» et non pousser un cri. — 22) On ne doit point appeler le diable par son nom mais dire le Laid, le Noir, l'Autre, etc. etc. — 23) On dit aussi lai boquette pour la cime de l'arbre. — 24) Cela «porte dget», cela donne le frisson. — 25) petite roue métallique à manche, dentelée, pour découper la pâte des beignets. — 26) ciérance et raivou sont synonymes, mais raivou signifie plutôt lumière, lueur (d'incendie, souvent). — 27) ange est féminin en patois, comme serpent, poison, lièvre, etc. tandis que fourmi, vis, idée, etc. sont masculins.